



CAMPING-CAR CHALLENGER 250 START EDITION

Ford Transit 2.0L 170 CV

GARANTIE COMMERCIALE :
12 MOIS



✓ Véhicule certifié par :
la Charte Véhicule d'Occasion

ÉQUIPEMENTS

- Store
- Télévision
- Antenne satellite automatique
- Antenne hertzienne
- Store d'occultation REMIS
- 2 Batteries cellule
- Porte 2 vélos

À PROPOS DU VÉHICULE

Immatriculation : GS-412-FF	Capacité eau propre : 120 L
Type : Profile	Capacité eau usée : 110 L
Kilométrage : 8 051 km	Chauffage : Gasoil
1ère m.e.c : 04/11/2023	
PTAC : 3 500 Kg	
Poids à vide : 2 822 Kg	
Charge utile : 678 Kg	
Boite de vitesses : Manuelle	
Puissance fiscale : 7 CV	
Longueur : 6.39 m	
Hauteur : 2.90 m	
Largeur : 2.35 m	
Places carte grise : 4	
Nombre de couchages : 4	

FORFAIT DE LIVRAISON ⁽¹⁾

790 €

Prix du modèle exposé **60 900 € TTC** ⁽²⁾

483,90 €

/ mois en Crédit

Pendant 144 mois, (hors assurance facultative)
Avec un apport de 15027.50 €. Sous réserve de modification de taux.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Facultatif

(2) Carte grise en sus, selon tarif en vigueur à la date de livraison



CAMPING-CAR CHALLENGER 250 START EDITION

Ford Transit 2.0L 170 CV

MENTIONS LÉGALES

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple de financement (hors assurance facultative) : pour l'achat d'un véhicule Camping-car CHALLENGER 250 START EDITION Occasion au prix de 60 110,00 € ou en crédit lié à une vente d'un montant total de 60 110,00 €, après un apport de 15 027,50 €. Montant total du crédit de 45 082,50 €, remboursable en 144 mensualités de 483,90 € (hors assurance facultative). Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : 7,99 %. Taux débiteur fixe : 7,34 %. Perceptions forfaitaires : 901,65 €. Coût total du crédit : 24 599,10 €. Montant total dû par l'emprunteur : 69 681,60 €. 1ère échéance à 60 jours. Durée effective du crédit : 145 mois. Vous disposez d'un droit de rétractation. Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) pour un assuré (hors surprises éventuelles) couvert à 100 % sur la base de la couverture Sécurité (incluant les garanties Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie) du contrat « Mon Assurance de personnes » n°5035 : 2,08 % soit un coût mensuel de l'assurance de 49,59 € en sus de la mensualité indiquée plus haut et inclus dans l'échéance de remboursement. Le coût total de l'assurance sur toute la durée du prêt s'élève à 7 140,96 €. Contrat d'assurance facultative de groupe des emprunteurs « Mon Assurance de personnes » n°5035 souscrit par Arkéa Financements & Services auprès des sociétés Suravenir et Suravenir Assurances, entreprises régies par le Code des assurances. Offre réservée à des crédits d'un montant minimum de 4 000,00 € et maximum de 300 000,00 € et dont la durée de remboursement varie de 36 mois à 156 mois. Le TAEG fixe est de 7,99 %. Offre valable du 06/12/2025 au 05/01/2026. Meia est une gamme de solutions de financement développée par Arkéa Financements & Services. Sous réserve d'acceptation par Arkéa Financements & Services – Siège social : 335 rue Antoine de Saint-Exupéry - 29490 GUIPAVAS. SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 210 000 000 € - RCS BREST B 338 138 795. Société de courtage d'assurances, n°Orias 07 019 193 (vérifiable sur www.orias.fr).

Cette publicité est conçue et diffusée par BALZAC CARAVANES, (SOCIETE ANONYME, au capital de 100 000,00 €, n° RCS 384 177 556, situé RATARIEUX - 42580 L ETRAT) agissant en qualité d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement d'Arkéa Financements & Services immatriculé à l'ORIAS en tant que mandataire non exclusif sous le N°07038461. Cet intermédiaire apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit à la consommation sans agir en qualité de Prêteur.

Document publicitaire à valeur non contractuelle.